Résolution sur la Russie

2008/2549(RSP) - 13/03/2008 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Á la suite du débat qui a eu lieu le même jour, le Parlement européen a adopté une résolution sur les arrestations de manifestants après les élections présidentielles en Russie. Le texte adopté en Plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, ALDE, UEN, Verts/ALE.

Pour rappel, le 3 mars 2008, l'"Autre Russie", coalition de partis d'opposition, a organisé une "marche de désaccord" pour protester contre les élections présidentielles du 2 mars 2008 en Russie alors que les autorités municipales avaient refusé d'autoriser cette manifestation en faisant valoir que l'organisation de jeunesse "Jeune Russie", favorable au Kremlin, avait déjà prévu de se regrouper à chaque grand point de rencontre dans la capitale. En conséquence, la coalition "Autre Russie" avait décidé de maintenir son mot d'ordre de manifester et de faire appel de la décision des autorités municipales.

Par la suite, plusieurs manifestants de l'opposition ont été interpelés alors que des policiers anti-émeute et des milices, portant casques et boucliers, ont écrasé la manifestation place Tourguéniev, au centre de Moscou (Nikita Belykh, chef du parti de l'Union des forces de droite et Maxime Reznik, chef du parti Iabloko à Saint Pétersbourg, figurent parmi les personnes arrêtées).

Considérant cette réaction des autorités moscovites comme excessive et disproportionnée, le Parlement demande la libération immédiate de tous les manifestants encore détenus ainsi qu’une enquête sur la répression des manifestants du 3 mars 2008 en exigeant que les responsables soient traduits en justice.

Le Parlement regrette en particulier que la période précédant l'élection présidentielle ait été marquée par un traitement des candidats de l'opposition contraire au droit et que les élections récentes n'aient pas été utilisées pour renforcer la démocratie et l'état de droit en Russie.

Le Parlement regrette également que les autorités russes aient considéré la mission de surveillance de l'OSCE/BIDDH comme une ingérence dans les affaires intérieures russes et soutient sans réserve le travail important réalisé par de cette mission. Il rappelle à la Russie ses engagements et ses responsabilités en tant que membre de l'OSCE et du Conseil de l'Europe, notamment en ce qui concerne le droit d'association et de manifestation pacifique et se félicite de l'engagement publiquement pris par le président russe nouvellement élu de garantir l'état de droit et la démocratie.

Parallèlement, le Parlement demande au nouveau président russe de réexaminer le traitement infligé aux personnalités emprisonnées (parmi lesquelles Mikhail Khodorkovsky et Platon Lebedev), qui, de l'avis de la plupart des observateurs, ont été jetés en prison pour des motivations politiques. Ce réexamen renforcerait la crédibilité des autorités russes et favoriserait un partenariat toujours plus étroit entre la Russie et l'Union.

Le Parlement demande au Conseil et aux États membres de faire du plein respect par la Russie des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, une priorité clé à tous les niveaux du dialogue avec ce pays.

Il demande enfin au nouveau président russe et au gouvernement russe de créer ensemble avec l'Union, les conditions nécessaires à l'ouverture rapide de négociations en vue d'un nouvel accord de partenariat et de coopération entre l'Union et la Russie. Il souligne toutefois que **le respect de l'état de droit**, de la démocratie et des droits de l'homme doit être **au cœur de tout accord futur avec la Russie**.